

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Assurer l'accueil et la sécurité du jeune enfant (moins de 6 ans).
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort auprès des enfants.
- Aider à la préparation des repas, servir, aider à la prise des repas.
- Contribuer à son développement, à son éducation, et à sa socialisation.
- Organiser et animer des activités auprès des enfants.
- Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Programme de la formation

Matières	Enseignements
UP1	Accompagner le développement du jeune enfant <ul style="list-style-type: none"> - Sciences médico-sociales - Animation - Biologie - Soins d'hygiène et de confort - Analyse des pratiques - PSC1
UP2	Exercer son activité en accueil collectif <ul style="list-style-type: none"> - Sciences Médico-Sociales - Entretien des locaux collectifs
UP3	Exercer son activité en accueil individuel <ul style="list-style-type: none"> - Sciences médico-sociales - Nutrition théorique, alimentation de l'enfant - Pratiques professionnelles préparation de repas - Entretien du logement
Matières générales UG1 et UG2	Français - Histoire –Géographie Education Morale et Civique Mathématiques- Physiques- chimie <i>Vous pouvez être dispensé.e des matières générales si vous possédez un diplôme d'au moins de niveau CAP-BEP de l'Education Nationale.</i>
UG 3	Prévention santé environnement
Modules transverses	Bilan individuel et collectif, évaluation sur les terrains professionnels, évaluations en cours de formation

Méthodes, modalités et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel en alternance
- Mise en situation professionnelle, exercices pratiques au sein de locaux entièrement adaptés avec plateau technique équipé
- Pédagogie active et participative
- Salles de cours équipées, tableau blanc, vidéo projecteurs

Evaluation certificatives et modalités d'examen

Epreuves	Coef	Type	Forme & durée
EP1	6	Ponctuel Soutenance orale d'une fiche de soin à l'enfant et d'une fiche d'activité d'éveil	Oral (25 min)
EP2	4	Ponctuel Epreuve écrite d'évaluation des connaissances	Ecrit 1H30
EP3	4	Ponctuel Présentation et soutenance orale d'un projet d'accueil réel ou non réel	Oral (25 min)
EG1	3	Ponctuel Français : Epreuve écrite, lexique et compréhension de texte Et soutenance orale Histoire –Géo & EMC : Epreuve orale sur un sujet tiré au sort à partir de 8 supports préparés en amont	Oral (25 min) Oral (15 minutes)
EG2	2	Ponctuel Mathématiques- Physiques- chimie Epreuve écrite, résolution de problèmes	Ecrit 1H30
PSE		PSE : Ponctuel - Epreuve écrite	Ecrit 1h00

Formation par la voie de l'apprentissage

Code RNCP : 28048

Code diplôme : 500 332 04

Public

- Public dans le cadre du contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
- Salarié en période de professionnalisation
- Public en situation de handicap

Prérequis

- Avoir entre 18 et 29 révolus*
- Avoir validé le projet professionnel par un stage ou une expérience professionnelle
- Satisfaire aux épreuves d'admissions : test de positionnement et entretien oral de motivation

Durée : 1 an – 500,5 heures de formation

Equipe pédagogique

Professionnels de la petite enfance (EJE, Infirmières, animateur), Formateur en économie sociale et familiale, enseignant en sciences médico-sociale.

Modalités financières

La formation est entièrement prise en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 000 €

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

Modalités d'inscription, en moins de 3 semaines !

1. Inscription et participation à une information collective
2. Dépôt de la fiche d'inscription et pièces justificatives
3. Participation aux tests écrits et entretien oral de motivation
4. Présentation à un employeur, AZAP vous accompagne dans vos recherches !
5. Signature d'un contrat d'apprentissage ou lettre d'engagement

Rythme alternance

Horaires CFA – 8h00 11h30 ou 12h00 15h30
Mercredi et reste du temps en entreprise

Modalités d'évaluation

- Evaluation en cours de formation : quizz, devoirs surveillés, examens blancs
- Entretien individuel, bilans
- Evaluation en entreprise, rdv avec l'apprenant, le maître d'apprentissage et référent de formation